

La vie chère en indo-Chine

La stabilisation de la piastre

La question sino-annamite

La vie chère. – À l'instar de la France, l'Indo-Chine a également l'infortune de la vie chère, non pour la minorité européenne, mais pour la masse, pour l'ensemble de la population.

L'indigène ne connaît que la piastre. Celle-ci valait 2 fr. 50 environ, il y a 5 ans ; actuellement, son cours est de 8 francs.

Beaucoup de denrées n'ont pas changé de prix (en piastres et « cents ») ; elles ont simplement triplé de valeur, par suite de l'élévation du cours de la piastre. Le riz, cependant base de l'alimentation indigène, valait, en 1914, 4 piastres 50 (11 fr. 25), les 60 kilos ; il vaut actuellement 7 p. 50, soit 60 fr.

Dans les cafés, les prix ont souvent subi une hausse malgré l'élévation du taux de la piastre. Là, le mal est moindre, car la fréquentation des cafés n'est pas indispensable, un whisky soda qui se payait 60 cent (1 fr. 50 avant la guerre), coûte 50 cents (4 francs). Bien des denrées alimentaires et autres produits français ont subi la hausse et presque triplé ; mais en raison du cours de la piastre, l'acheteur paie moins cher qu'avant la guerre, par exemple le chocolat qui vaut 8 francs le kilo (une piastre), valait 3 francs avant la guerre, mais se payait 1 piastre 20. Beaucoup de négociants européens ont maintenu un prix élevé pour les vins, mais grâce à la concurrence, la baisse commence à se faire sentir ainsi que pour les spiritueux. D'ailleurs, il est à remarquer que durant la guerre, malgré la pénurie des vivres en France, la Colonie a continué à recevoir des conserves de la Métropole, surtout

en colis postaux, c'était le moyen d'éviter le fret exorbitant.

Toutefois, les droits de douane étant établis en francs, là il y a une réduction notable, une atténuation à la vie chère, ce qui permet aux articles étrangers de venir concurrencer avantageusement les produits français. Nous avons déjà eu les vins de Californie, les beurres et confitures d'Australie, les fromages d'Amérique, l'Indo-Chine verra, sous peu, affluer les vins des États-Unis d'Amérique puisque l'usage des boissons alcooliques va être interdit au pays des Sammies.

Pour les tabacs, ceux d'Indo-Chine, en apparence, n'ont pas changé de prix ; ils ont suivi la progression de la piastre. Ceux de Manille sont vendus à un prix raisonnable, mais ceux de la confédération germanique manipulés en Algérie ont subi une hausse fantastique motivée par l'engouement du public pour la marque.

On se demande comment le Luxembourg a pu continuer à produire autant de tabac ; mais il faut bien noter que si notre législation douanière pendant la guerre a prohibé la sortie de marchandises à destination de pays ennemis, elle n'a pas interdit l'entrée des produits de ces pays qui ont pu s'infiltrer en France et aux Colonies en acquittant les droits du tarif général. C'est ainsi qu'en Indo-Chine beaucoup de tissus, qui pouvaient provenir des pays envahis, ont été exportés via Pays-Bas, et sont entrés ici, étant déclarés de cette provenance, origine non justifiée.

Piastres et francs. – Longtemps on s'est posé la question : faut-il stabiliser la piastre ? Aujourd'hui il y a presque unanimité en faveur de cette mesure, mais il y a désaccord quant à la monnaie de remplacement. Les uns proposent la piastre de Singapore à 2 fr. 94, les autres le franc.

Les opérations avec la colonie anglaise ne sont pas si élevées qu'elles doivent entraîner l'adoption de la piastre à 2 fr..

Le bon sens indique nettement le franc. La raison primordiale en est dans les centaines de millions que l'Indo-Chine a fournis à la métropole dans les divers emprunts de guerre.

Un titre de rente de 4 francs, emprunts de 1917 et 1918, a été payé 17 piastres à la souscription ; actuellement, il n'en vaut que 9 et parmi les souscripteurs il y a majorité d'indigènes qui certainement, la *trouvent mauvaise*. S'ils vont présenter au trésor un coupon de franc, on leur paie douze cents.

Il est donc urgent que le franc ait cours en Indo-Chine au Trésor pour les paiements de la rente et... aussi à la Poste pour l'acquisition des timbres. On a émis de nouvelles séries surchargées en cents, la piastre. étant décomptée à 2 fr. 50. Il en résulte que le timbre vert de 5 centimes se paie 0 fr. 16, celui de 0 fr 10 – 0 fr. 32, celui de 0 fr. 15 (lettres pour France) 0 fr. 48 ; celui-de 0 fr. 25 (étranger ou recommandation), 0 fr. 50. Les timbres surchargés au profit des orphelins de la guerre vendus au double de leur valeur sont donc à des prix fantastiques, encore sont-ils rarissimes. Que dire de celui de 10 francs – 4 piastres – qui, naturellement, doit être vendu le double ?

Quant aux télégrammes intérieurs, la taxe reste toujours fixé à 2 cents le mot, soit 0 fr. 16.

La question sino-annamite. – Des troubles ont éclaté en Cochinchine au sujet d'une tasse de café qu'un débitant chinois voulait faire payer trois sous, au lieu de deux, à des Annamites, prétexte futile à des lettrés annamites pour inciter leurs congénères à s'affranchir de la tutelle commerciale chinoise.

L'Annamite est-il préparé à faire un commerçant ? Nous ne le croyons pas.

C'est l'esprit de jeu qu'il faut faire disparaître. L'indigène, en tout, ne voit que des bénéfices à réaliser pour jouer, gagner beaucoup d'argent. Le « prix fixe » est inconnu ; le marchandage sévit, un marchandage tel qu'il aboutit souvent à faire réduire au tiers le prix d'abord demandé pour un objet.

Au Tonkin, on trouve des magasins annamites assez prospères ; en Cochinchine, il s'en est créé à Canthø ; une papeterie annamite s'est fondée à Thuduc ; mais c'est bien peu en raison de ce qui serait possible avec des gens sérieux.

En général, le public n'a guère à se louer des secrétaires interprètes des maisons de commerce. Quand ce n'est pas des factures majorées, ce sont des livraisons incomplètes, dont les manquants servent à alimenter la bourse de ces Messieurs, de connivence avec les coolies chargés de l'emballage. Cela se passe à Pnompenh comme à Saïgon.

L'Annamite peut faire un bon infirmier, un bon chauffeur, un mécanicien, un imprimeur. Les coiffeurs annamites sont nombreux.

On a souvent manqué de flair dans le choix de receveurs indigènes des postes et télégraphes ; il en est résulté des déficits auxquels le coupable trouvait comme atténuation cette excuse : « J'ai joué avec l'argent, je comptais gagner et pouvoir aider mes parents. » C'est toujours la corde sensible. Mais il oublie de dire que beaucoup de cet argent passe en toilettes et bijoux pour des maîtresses et en fréquentation de cafés, dégustation de whiskies-sodas ou liqueurs de marque.

Nous en sommes encore à attendre les bouchers ou boulangers annamites ; la culture maraîchère ne les tente pas davantage. Ce n'est pas là qu'ils remplaceront les Chinois de Cholon ; et cependant, les Tonkinois (Annamites) réalisent des bénéfices dans cette profession comme dans celle de blanchisseur. Les tarifs de ces derniers sont assez rémunérateurs pour y

concurrencer les Chinois.

Dans les campagnes, la propagande antichinoise ne peut aboutir ; car là, le Chinois est apparenté aux gens du pays, soit du côté annamite, soit du côté cambodgien. Dans les provinces de l'Ouest cochinchinois, la main-d'œuvre chinoise est utile dans la région des poivres.

Mais dans les grandes villes comme Saïgon et Cholon, il se trouvera un nombre suffisant d'Annamites pour entretenir l'agitation et espérer l'exode de la population chinoise.

Quels sont les adversaires des Chinois ? Les motifs d'hostilité sont complexes. En premier lieu, les rebelles Annamites réfugiés au Japon, ensuite les fumeurs d'opium auxquels le débitant chinois refuse la drogue qu'il réserve pour ses compatriotes vu les restrictions.

Les détaillants français se plaignent également de la concurrence chinoise. Les négociants en gros seraient mal fondés à les imiter car les Chinois sont pour eux de bons clients.

Le riziculteur peut se plaindre de ce que sa récolte est souvent hypothéquée par l'usurier chinois ; mais il y a également. un autre vautour, le banquier hindou, le *chetty*.

Dans un autre ordre d'idées, le Chinois a des adversaires au point de vue religieux, le lycée franco-chinois de Cholon ayant enlevé une bonne clientèle aux congréganistes de l'Institution Taberd.

Nous ignorons les sentiments de la population européenne de Saïgon, mais nous pensons qu'elle ne serait guère à l'aise si elle était privée des arrivages de légumes et fruits de Chine, indispensables tant qu'on ne se sera pas décidé à créer des villages horticoles.